

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 décembre 2020  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ**

**N° 26**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 14/12/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2020  
(accusé de réception du 11/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs assainissement 2021**

**Fixation du tarif assainissement pour l'année 2021. Il est proposé de maintenir la même structure tarifaire qu'en 2020.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de fixer les tarifs assainissement 2021, comme suit :

**1. Assainissement collectif :**

- Maintien du tarif de l'assainissement pour les usagers des communes d'Ergué-Gabéric, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper

<b>TARIF 2020</b>	<b>TARIF 2021</b>
1,237 € HT	1,237 € HT

Pour le calcul de la surtaxe, la rémunération du fermier est déduite du montant de la surtaxe communautaire (tableau estimatif ci-joint). Ce tarif ne prend pas en compte la redevance pour modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau qui était de 0,15 en 2020.

- a) Maintien du tarif de l'assainissement sur le territoire des communes de Briec, Edern, Landrevarzec, Landudal et Quéménéven en maintenant la structure tarifaire (part fixe + part proportionnelle) comme suit :

	TARIF 2020	TARIF 2021
<b>UT BRIEC</b>		
Part fixe	18,62 € HT	18,62 € HT
Part proportionnelle :		
- de 0 à 6000 m <sup>3</sup>	1,139 € HT	1,139 € HT
- > 6000 m <sup>3</sup>	1,034 € HT	1,034 € HT
<b>QUÉMÉNÉVEN</b>		
Part fixe	24,00 € HT	24,00 € HT
Part proportionnelle	1,19 € HT	1,19 € HT

Pour 120 m<sup>3</sup> en euros/m<sup>3</sup>, le tarif est de 1,294 € HT sur le reste de ce territoire et de 1,39 € HT pour Quéménéven.

## 2. Vente de biométhane

Depuis 2017, un budget annexe biogaz a été créé, cette activité de valorisation des sources d'énergie renouvelables devant être retracée dans un budget distinct. Le biogaz issu des boues du digesteur de la station d'épuration du Corniguel subit un traitement avant d'être réinjecté dans le réseau GRDF et vendu à un opérateur.

Ce principe de fonctionnement se traduit par une revente de la matière brute du budget annexe assainissement au budget biogaz et la prise en charge des dépenses liées à la production de l'énergie par le budget annexe biogaz.

Il est proposé de fixer le prix de vente du biométhane au budget annexe biogaz comme suit :

- Prix à la tonne .....39,61 € HT/T

Ce prix est applicable pour l'année 2021.

## 3. Tarifs sur les apports à la station d'épuration du Corniguel (part communautaire) :

- Matières de vidange .....2,25 € HT/T

- Sables et matières de curage .....16,98 € HT/T

- Graisses .....22,63 € HT/T

## 4. Assainissement non collectif :

a) Contrôle de bon fonctionnement

La même tarification s'applique sur l'ensemble du territoire de Quimper Bretagne Occidentale, en raison de l'harmonisation du fonctionnement du service.

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2021</b>
Contrôle de bon fonctionnement 4 ans	25,21 € HT / an	25,71 € HT / an
Contrôle de bon fonctionnement 8 ans	12,61 € HT / an	12,86 € HT / an
Contrôles de bon fonctionnement dans le cas de plusieurs installations à la même adresse à partir de 4 installations (cas des campings, de gîtes, etc.) 4 ans	20,16 € HT / an	20,56 € HT / an
Contrôles de bon fonctionnement dans le cas de plusieurs installations à la même adresse à partir de 4 installations (cas des campings, de gîtes, etc.) 8 ans	10,08 € HT / an	10,28 € HT / an
Contrôle de conception (50 %)	112,62 € HT / contrôle	114,87 € HT / contrôle
Contrôle de réalisation (50 %)	112,62 € HT / contrôle	114,87 € HT / contrôle
Contrôle d'une installation individuelle pour : - la vente de maison - ou contrôle de bon fonctionnement en dehors des périodes de contrôle	100,83 € HT / contrôle	102,85 € HT / contrôle
Facturation dans le cas d'un déplacement d'un contrôleur pour un rendez-vous infructueux	42,21 € HT / déplacement	43,05 € HT / déplacement
Avis écrit du SPANC sans déplacement dans le cadre d'une vente	23,53 € HT / courrier	24,00 € HT / courrier
Visite supplémentaire dans le cas de : - vente de maison - contrôle de conception ou de réalisation - contrôle de bon fonctionnement	50,42 € HT / contrôle	51,43 € HT / contrôle
Contrôle d'une installation individuelle en l'absence de : - réhabilitation dans le délai d'un an dans l'année suivant l'achat du bien - réhabilitation dans un délai de 4 ans pour les installations présentant un risque sécuritaire ou sanitaire	100,84 € HT / contrôle	102,86 € HT / contrôle
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations de plus de 20 EH <b>avec</b> transmission des éléments réglementaires dans les délais impartis	50,42 € HT / an	51,43 € HT / an
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations de plus de 20 EH <b>en l'absence de</b> transmission des éléments réglementaires dans les délais impartis	201,68 € HT / contrôle	205,71 € HT / contrôle